

siècles, et toujours depuis, recommandé à ses enfants de faire chanter la messe solennelle pour les défunts, non seulement au jour des funérailles, mais aux 3e, 7e, 30e jours après la mort ou l'enterrement, et au jour anniversaire. Elle ne s'est pas contentée de recommander cette pratique, mais pour la faciliter, elle a accordé à ces messes chantées des privilèges qu'elle n'accorde point aux messes basses.

Pourquoi en a-t-elle agi ainsi ? Sans doute, parce qu'éclairée, comme elle l'est, par l'Esprit-Saint, elle sait que les âmes trouvent dans ces solennités un fruit plus abondant, un moyen plus efficace de satisfaire à la justice divine.

Nous n'avons point à raisonner en cela, nous n'avons qu'à nous laisser guider humblement par qui est mieux instruit que nous des pensées et des volontés divines, et à accepter avec reconnaissance les faveurs qui nous sont offertes. (1)

Nouveaux Cardinaux

S. S. le Pape Léon XIII a tenu, le matin du 29 novembre, au Palais apostolique du Vatican, un consistoire secret dans lequel, après une allocution, il a daigné publier cardinaux de la sainte Église romaine :

De l'Ordre des Prêtres

Mgr *Adolphe-Albert* PERRAUD, de la congrégation de l'Oratoire de Paris, né à Lyon, le 7 février 1828, évêque d'Autun, créé et réservé *in petto* le 16 janvier 1893.

Ensuite Sa Sainteté a créé et publié cardinaux de la sainte Église romaine :

De l'Ordre des Prêtres.

Mgr *Sylvestre* SEMBRATOWICZ, né à Dosanica, diocèse de Presmysl, le 30 octobre 1836, archevêque de Lemberg, de rite gréco-ruthène.

Mgr *François* SATOLLI, né à Marsciano, archidiocèse de Pérouse, le 21 juillet 1839, archevêque titulaire de Lépante, délégué apostolique aux États-Unis.

Mgr *Jean* HALLER, né à S. Martin in Passeria, diocèse de Trente, le 30 avril 1825, archevêque de Salzbourg.

Mgr *Antoine-Marie* CASCAJARES Y AZARA, né à Calanda, archidiocèse de Saragosse, le 2 mai 1834, archevêque de Valladolid.

Mgr *Jérôme-Marie* GOTTI, des Carmes déchaussés, né à Gênes,

(1) Semaine de Cambrai.